

La 3^{ème} prépa-métiers

Public concerné :

La 3^{ème} prépa-métiers offre la possibilité aux élèves scolairement fragiles de mûrir un projet de formation par la découverte de métiers relevant de différents champs professionnels. **Elle s'adresse à des élèves volontaires, ayant une scolarité fragile mais une attitude motivée face au travail, et prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation.** La 3^{ème} prépa-métiers ne s'adresse pas aux élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de rupture scolaire, ni aux élèves présentant des difficultés de comportement.

Procédure d'admission :

Les familles doivent remplir un dossier de demande d'admission à retirer auprès de l'établissement d'origine et qui sera examiné en commission d'affectation départementale après avis du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de 4^{ème}. Plusieurs éléments sont pris en compte dans l'examen du dossier : résultats scolaires, motivation, autonomie et engagement, et implication dans le Parcours Avenir.

Enseignements :

- **des enseignements généraux (25h/semaine)** : français, mathématiques (dont 1h de consolidation en français et en mathématiques), histoire-géographie-enseignement moral et civique, langues vivantes 1 et 2, sciences et technologie, enseignements artistiques et éducation physique et sportive ;
- **un module de découverte professionnelle (5h/semaine)** lors duquel au moins deux champs professionnels sont abordés au travers de visites d'information, de séquences d'observation, de stages d'initiation et/ou de périodes d'immersion.

Et après ?

Les élèves de 3^{ème} prépa-métiers présentent majoritairement le Diplôme National du Brevet (DNB), mais ils peuvent éventuellement présenter le Certificat de Formation Générale (CFG). La majorité d'entre eux poursuivent en 2^{nde} professionnelle (sous statut scolaire ou par la voie de l'apprentissage) et plus rarement en 2^{nde} générale et technologique.